



Association FabLab Saint-Gély du Fesc - Pic Saint-Loup

Procès verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 11 janvier 2023

Ordre du jour:

AGO: Rapport moral & financier 2022. Budget prévisionnel 2023. Règlement intérieur. Évolution de la composition du Conseil d'Administration.

AGE: Modification d'un article des statuts.

Le mercredi 11 janvier 2023, les membres de l'association FabLab Saint-Gély Pic Saint-Loup se sont réunis dans la salle de l'Atelier des Projets à Saint-Gély du Fesc à 20 heures.

Claude Migne est désigné comme secrétaire de séance. Claude Alibert est désigné comme président de séance.

Le Président déclare la séance ouverte à 20 heures.

Le nombre de membres de l'Association à ce jour est de 26. 17 membres sont présents et 2 procurations ont été transmises. Le quorum est atteint. La liste d'émargement est annexée au procès verbal.

La présentation se fait sur la base du document 20230111_Présentation_S1F2 en pièce jointe.

1. AGO: Vote sur le rapport moral & financier 2022.

Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	19	0	0

Le rapport moral et financier est adopté à l'unanimité.

2. AGO: Vote sur le budget prévisionnel 2023.

Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	19	0	0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3. AGE: Vote sur la modification d'un article des statuts.

Le Conseil d'Administration consulté par courrier électronique avant l'Assemblée Générale Extraordinaire a exprimé son approbation :

Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	6	0	3

Une question a été soumise par 2 membres du CA (Michel Villetard et Paul Lamothe) concernant la rémunération des formateurs. Ce point est adressé au bureau pour réflexion qui proposera prochainement une formule en fonction du contexte de la formation.

Le vote des membres s'établit comme suit :

Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	19	0	0

La modification des statuts est adopté à l'unanimité.

4. AGO: Validation du règlement intérieur.

Une remarque est faite par François Fabre concernant la potentielle difficulté qu'un membre présente son assurance responsabilité civile lors de son adhésion. François suggère de faire signer une déclaration sur l'honneur concernant la détention d'une assurance responsabilité civile. La remarque est prise en compte.

Le vote des membres s'établit comme suit :

Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	19	0	0

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

5. AGO: Évolution de la composition du Conseil d'Administration.

2 candidats ont proposé leur candidature : Jean Barbier & Michel Coat.

Le vote des membres s'établit comme suit :

Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	17	0	2

Jean Barbier et Michel Coat font partie du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, pour des raisons personnelles, Alexandre Alonzo se retire du Conseil d'Administration.

La séance se termine à 21 h 15.

Pièces jointes:

- Rapport moral 2022.
- Document de présentation en séance.
- Document statuts mis à jour.
- Règlement Intérieur.

Fait à Saint-Gély du Fesc le 13 janvier 2023.

Claude Alibert Le Président

Claude Migne Le Secrétaire













- Fablab Saint-Gély du Fesc - AGE du 11/01/2023 -

Nom Prénom	Signature
Alibert Claude	Aibel
Migne Claude	1. Mars
Cabès Marc	100
Barbier Jean	
Benoit David	Je,
Bigot Maxime	
Bohn Sébastien	
Burtin Michaël	XIII AAA
Claret atelier (association)	Procuration à Claude Migne
Coat Michel	
Da Costa Armand	
Demont Aurélien	(
	noszczynski o aange. Er
Magdeleine Noszczyns	Kise the
Fabre François	4
Fourcadier Jean-	
François	

- Fablab Saint-Gély du Fesc - AGE du 11/01/2023 -

	///
Nom Prénom	Signature
Goeller Dimitri	
Goustiaux Jean-	But 195
Claude	
Kloé (entreprise)	
Lamothe Paul	Me de la companya della companya del
LePeauBleu (association)	
Louis Jean-Pierre	
Migne Anne	pago
Moulin Christian	
Picard Alain	Procuration à Cloude Migne
Polizzi Nicolas	A STATE
Villetard Michel	
	1/